

**Communiqué**

**Pour diffusion immédiate**

## **Réorganisation des loisirs**

**Ville de Saint-Gabriel, le 10 janvier 2024** – La Ville de Saint-Gabriel annonce la fin de l’entente intermunicipale avec la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon relative aux loisirs sportifs et culturels ainsi qu’aux activités du festival d’été. Cette fin d’entente sera effective à compter du 11 mars 2024.

Comme la ville désire maintenir un taux de taxes raisonnable pour ses citoyens, il était plus juste, d’un point de vue budgétaire, de mettre fin à cette entente et de reconsidérer les loisirs et les activités. Par contre, la priorité demeure d’offrir à la population un milieu de vie où il fait bon vivre et s’épanouir; un milieu de vie dynamique, diversifié et accessible à tous. C’est pourquoi la Ville de Saint-Gabriel travaillera en collaboration avec le Centre sportif et culturel de Brandon pour offrir à ses citoyens une offre de service de qualité. Ainsi, nous éviterons que les mêmes types de cours soit donnés par ces deux instances. De plus, la ville désire mettre en lumière les différents organismes locaux en créant des partenariats avec eux pour une programmation variée d’activités.

Malgré la fin de cette entente intermunicipale, des activités seront tout de même maintenues sur le territoire de la ville. Vous en serez informés en temps et lieu.

**-30-**

**Source :** La Direction  
Ville de Saint-Gabriel  
450 835-2212  
[mairie@ville.stgabriel.qc.ca](mailto:mairie@ville.stgabriel.qc.ca)